

Conseil Municipal

Le lundi 8 novembre 2021, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, LECLERC Aurélie, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BLAIN Claude, BILLON Patrice, BOUARD Denis, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAUT Romain, LEBLANC Nicolas et REMANJON Patrice.

Absentes excusées : Mme JACQUET Stéphanie ayant délégué pouvoir à Mme BARDELOT Nicole, Mme MARTINAT Isabelle ayant délégué pouvoir à Mme GOGUÉ Catherine.

Secrétaire de séance : Mme FERRIER Marie.

Le compte-rendu de la réunion de la dernière séance est approuvé et le Maire passe à l'ordre du jour.

M. Roger BOUCARD informe l'assemblée que le compte-rendu établi à l'issue de chaque séance lui semble succinct, anonyme et ne retraçant pas toujours les débats qui ont lieu.

M. le Maire répond que les comptes rendus sont validés par les Adjointes et par lui-même avant toute diffusion.

BILAN ENERGETIQUE GLOBAL DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : Présence de Stéphanie LEITE du SDE 18 pour présenter le bilan énergétique établi dans le cadre du Pack énergie souscrit par la Commune de Menetou Salon qui a souhaité bénéficier des services du SDE 18 en matière d'énergie dans le cadre du Conseil en Energie Partagé. Elle dispose ainsi d'un accompagnement dans sa politique énergétique en particulier par rapport à la maîtrise de ses consommations d'énergie.

Le bilan énergétique global est la première étape de cette démarche. Il permet d'étudier les consommations et les coûts des bâtiments de la commune durant les trois dernières années (2018-2020). Ainsi, le patrimoine est parfaitement connu et cela permet de cibler les gisements potentiels d'économie. Un plan d'actions est par ailleurs proposé.

Un suivi des consommations d'énergie pourra également être réalisé sur plusieurs années et s'appuiera sur les données et les actions qui seront mises en évidence dans cette étude.

Cette dernière porte sur les bâtiments suivants : Mairie / Ecole ; Ecole maternelle ; Ecole primaire (rue de la Liberté) ; Restaurant scolaire ; Salle des fêtes ; Salle Pierre Clament ; Bibliothèque ; Mille club (espace social). Plusieurs bâtiments sont étudiés plus particulièrement laissant apparaître les défauts voire les absences d'isolation thermique pour certains.

Le Maire propose de réunir la commission municipale chargée des bâtiments communaux le 24 novembre prochain à 18 h 30 en vue d'analyser ce bilan.

TARIFICATION ACCUEIL PERISCOLAIRE : il est proposé au Conseil Municipal de modifier le règlement intérieur du restaurant scolaire pour ajouter : le prix du repas sera compté double en cas de fréquentation sans inscription, dès la deuxième demande au cours d'une année scolaire. Après débat, le Conseil Municipal accepte de mettre en place cette nouvelle disposition.

MOTION RELATIVE AU MAINTIEN DES SOINS PAR LE CENTRE HOSPITALIER

JACQUES-CŒUR : le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de vote d'une motion relative au maintien des soins par le Centre Hospitalier Jacques Cœur à Bourges en demandant aux autorités gouvernementales :

La garantie d'accès permanent aux soins urgents de qualité et à leur suivi, ainsi qu'aux différentes spécialités sur place, aujourd'hui insuffisamment dimensionnées ;

La mise en œuvre d'un plan régional de formation et d'installation des professionnels (urgentiste, anesthésiste, néphrologue et équipes soignantes dans leur ensemble) en fonction des besoins de la population et non sur décision administrative ;

L'augmentation très significative des professionnels et de leur formation, pour notre département et notre région ;

Le renforcement des plateaux techniques, très rapidement, type unité de dialyse, soins palliatifs... et du nombre de lits ;

La mise en place d'une concertation des élus et des professionnels effective au niveau régional et ce rapidement ;

La mise en place d'une première année de médecine sur Bourges, témoin d'une volonté de sensibilisation à l'ancrage des vocations médicales locales ;

Le renforcement des moyens pour les hôpitaux périphériques, pour faire face à des formations validantes pour nos professionnels de santé.

COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALES :

- Mme Patricia CROS, adjointe au Maire chargée de l'environnement, propose de réunir la commission municipale et fait état des travaux à envisager pour l'embellissement du bourg avec notamment et rapidement, l'abattage de 3 marronniers sur la place du haut, la création de plusieurs massifs en contrebas du terrain de pétanque et un sur l'espace vert laissé libre rue de la Liberté derrière l'Eglise. La pose des fûts fleuris pour l'année prochaine sur le territoire communal est abordée et dans un premier temps, le Conseil Municipal souhaite limiter à la moitié le nombre de ces fûts fleuris. La commission municipale « Environnement – Espaces verts » sera convoquée le 11 novembre à 15 h 00 pour étudier sur place ces propositions.

Les dates d'enlèvement du paillage et des plants souhaités lors de l'opération « Plantons le Décor » ont été planifiées et le personnel communal en a été informé.

- M. Pascal GILLET, adjoint au Maire chargé du développement économique de la Commune, assisté de M. Romain GRIMAUD, fait part du contenu du projet de revitalisation du Centre Bourg et invite l'ensemble du Conseil Municipal à la réunion qu'il organise le mardi 23 novembre prochain à 19 h 00 à la Mairie avec la mise en place de sous-groupes de travail pour parfaire ce projet.

AFFAIRES DIVERSES :

- Le programme de la cérémonie du 11 novembre est rappelé à tous ;

- La saison de la pêche vient de se terminer à l'étang communal et un bilan des ventes de cartes de pêche est porté à la connaissance du Conseil Municipal ;

- Le Maire présente plusieurs devis concernant l'extension du columbarium au cimetière. Après étude et débat, la proposition de l'entreprise GRANIMOND de Saint Avold d'un montant de 9 424,80 € TTC pour 12 cases est retenue par l'assemblée ;

- Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention exceptionnelle de 800 € à l'Association « Au Bord de l'Eau » ;

- le Conseil Municipal choisi le menu du repas qui sera servi le 4 décembre prochain aux Aînés ainsi que la composition des colis qui seront distribués le dimanche 5 décembre aux personnes ne pouvant pas être présentes à ce repas ;

- Il est rappelé la tenue d'ateliers dans le cadre du plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) mis en place par la Communauté de Communes Terres du Haut Berry avec le programme à venir suivant : Mercredi 24 novembre de 18h30 à 21h Ateliers : « Mobilités et Economie » à la salle des Fêtes de Rians ;

et Jeudi 2 décembre de 18 h 30 à 21 h 00 Atelier : « Habitat » à la Salle des fêtes de Menetou-Salon ;

- La commission « Environnement » de la CCTHB a été réunie dernièrement et a fait état, entre autres sujets, du nombre important des déchets recyclables refusés (32 %) car souvent imbriqués. Une information auprès de chacun a déjà faite mais un rappel sera diffusé prochainement.

- Travaux en cours : cabinet médical (réunion prochaine avec les professionnels pour une présentation de l'état d'avancement des travaux) ; travaux de voirie, de curage de fossés à Dionet, voie communale n° 11 (ancienne route des Aix d'Angillon) et hameau de Davet dans un premier temps puis voies communales n° 9 et n° 10 (des Marchandons au carrefour formé avec la RD 20 reliant Achères à Henrichemont) et hameau des Thébaults (collecte eaux pluviales à l'intérieur du hameau) ; l'entreprise IVENS de Pigny a été retenue pour réaliser les travaux de sols à la Bibliothèque municipale suite aux inondations du 19 juin dernier. Ces travaux sont pris en charge par l'assurance de la Commune ;

- La Communauté de Communes Terres du Haut Berry met en place des ateliers pour découvrir les bases de l'informatique et accompagner la population dans l'utilisation des outils numériques. Pour Menetou-Salon ces ateliers sont prévus les 17 novembre, 14 décembre, 18 janvier et 14 février à la Résidence Autonomie Louis Jouannin. Une réservation est nécessaire et le détail de ces ateliers peut être consulté sur le site de la commune et sur celui de la CCTHB, de plus un affichage a été prévu sur les panneaux municipaux ;

- un compte-rendu succinct est donné à l'Assemblée à propos des travaux envisagés par la CCTHB sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement pour les années à venir ;

- le Trail des Terres du Haut Berry aura lieu le samedi 14 mai 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 h 00.